

مديرية الضرائب لولاية

وزارة المالية

المديرية العامة للضرائب

قباضة

**CARNET**

**CAUTION BANCAIRE**

(OBLIGATION CAUTIONNEE)

## CAUTION BANCAIRE

مديرية الضرائب لولاية ..... Pour le règlement au Trésor des impôts et taxes déclarés ..... خزينة ولاية  
 ..... par le redevable M .....  
 ..... Domicilié à la banque ..... Date .....  
 قباضة ..... Agence ..... Ref .....  
 ..... Code .....  
 ..... N° du compte

Le présent engagement est établi en faveur du Receveur des Impôts de .....  
 ..... par M .....  
 directeur de la banque ci-dessus désignée et identifiée par le n° ..... ouvert à la banque  
 d'Algérie, à l'effet de verser au Trésorier de wilaya de .....  
 à l'échéance du .....  
 le montant de la présente obligation arrêté à .....  
 ....., et développé comme suit :

N° d'ordre	NATURE des droits et taxes	MONTANT	ECHEANCE	INTERET DE CREDIT %	MONTANT TOTAL droits + intérêts	OBSERVATIONS
<b>TOTAL GENERAL DE L'OBLIGATION</b>						

Fait à....., le.....

LU ET APPROUVE  
 BON POUR CAUTION SOLIDAIRE  
 AVEC LE REDEVABLE SUS-DESIGNE,

### MOTIFS EN CAS DE REFUS DE REGLEMENT DU PRESENT EFFET

Fait à....., le.....

LE TRESORIER DE WILAYA,

L'Obligation cautionnée est un moyen de paiement des impôts et taxes, réservé aux redevables remplissant les conditions fixées par les dispositions des articles 81 et 571 respectivement du code des TCA et du Code des Impôts Indirects. Elle est souscrite chez le Receveur des impôts en deux (02) exemplaires lors du dépôt dans les délais requis de la déclaration relative aux droits au comptant (G.50).

L'Original est versé au Trésorier de Wilaya de rattachement par bordereau d'envoi pour son encaissement à l'échéance. Le rejet éventuel de cet effet, entraîne automatiquement la mise en œuvre de l'action coercitive à l'égard du redevable concerné et de sa caution (Arrêté n° 1063 du 04 Octobre 1997).